



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du mardi 18 mars 2025

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Madame Claire BOURGEOIS-REPUBLIQUE

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 29
Nombre de procurations : 6
Nombre de votants : 35
Date de la convocation : 11 mars 2025
Date de publication : 25 mars 2025

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste,	Alexandre, CUINET Jean-Pierre,	MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-
MANGIN Isabelle, BERTHAUD	PECHINOT Jacques, FICHERE	REPUBLIQUE Claire, CUSSEY
Mathieu, MARCHAND Sylvette,	Jean-Pascal, REBILLARD Jean-	Laëtitia, JARROT-MERMET
CHAMPANHET Stéphane,	Michel, CRETIN-MAITENAZ	Laëtitia, GOMET Nicolas,
NONNOTTE-BOUTON Catherine,	Blandine, CERNELA Patrice,	MUGNIER Christine, HERRMANN
GERMOND Daniel, DRAY	LEFEVRE Jean-Philippe,	Nadine, BOUTELOUP Guillaume
Frédérique, JABOVISTE Philippe,	DELAINE Isabelle, JEANNET	
MIRAT Maryline, DOUZENEL	Nathalie, ANTOINE Patricia,	

Conseillers absents ayant donné procuration

GIROD Isabelle donne procuration à CUINET Jean-Pierre, ROCHE Paul donne procuration à CHAMPANHET Stéphane, DEMORTIER-BLANC Catherine donne procuration à CRETIN-MAITENAZ Blandine, GRUET Justine donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, DRUET Timothée donne procuration à GOMET Nicolas, EMONIN Laurent donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia

Conseillers absents non représentés

Objet : Participation de la Ville aux classes de découverte pour l'année scolaire 2024-2025

Rapporteur : Madame Nathalie JEANNET

Les écoles élémentaires et maternelles de Dole organisent chaque année, par l'intermédiaire d'associations spécialisées, des classes de découverte (neige, mer, nature et découverte).

Le financement de ces activités est assuré conjointement par les parents, les associations organisatrices et les collectivités concernés.

Il est proposé de participer financièrement à ces activités, pour les enfants dolois, de la manière suivante pour l'année scolaire 2024-2025 :

- 11 € par jour et par enfant dolois pour les classes de découverte (classe de mer, de neige, de nature, de découverte ainsi que les classes « Patrimoine ») :
 - à hauteur d'un séjour pour deux classes par année scolaire et par établissement,
 - à hauteur d'un séjour pour trois classes par année scolaire pour les écoles Wilson et Simone Veil.

- 700 € maximum par voyage en plus pour les classes de mer, à raison d'un voyage par classe par année scolaire.

Vu les projets recensés pour l'année scolaire 2024-2025,

Vu l'avis favorable de la Commission Affaires Sociales, Familiales et Scolaires du 11 mars 2025,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE :

- **D'AUTORISER** le versement de ces participations aux organismes prestataires, en faveur des enfants dolois.

SCRUTIN POUR : 35
 CONTRE : 0
 DONT 6 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

*Fait à Dole, le 18 mars 2025.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Actions Educatives/Enfance Jeunesse

Jean-Baptiste GAGNOUX

